

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

L'industrie du taxi à Montréal : adoption des recommandations

La Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures et la Commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement tiendront une assemblée publique conjointe pour l'adoption de leurs recommandations, suite à l'étude publique tenue les 4 et 30 novembre et 1^{er} décembre 2010 sur l'industrie du taxi.

Les commissions invitent les intervenants de l'industrie du taxi, les citoyens et les représentants d'organismes à assister à cette assemblée publique qui se tiendra comme suit :

DATE Le jeudi 31 mars 2011 à 19 h 00

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770.

RENSEIGNEMENTS : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal, QC, H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655
commissions@ville.montreal.qc.ca

DATE DE PARUTION: LE 17 MARS 2011, LA PRESSE,